

DÉPARTEMENT

Du  
RHÔNE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

COMMUNE DE MILLERY

**Extrait du registre des délibérations du Conseil  
Municipal du 23 février 2023****Nombre de  
Conseillers**

En exercice : 27  
Présent(s) : 22  
Votants : 25

Le Maire de Millery certifie que le compte-rendu de la présente délibération a été affiché à la porte de la Mairie dans le délai de huitaine prescrit par l'article L.2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Le Maire certifie en outre que la convocation du Conseil Municipal a été affichée à la porte cinq jours francs avant celui de la séance.

**Le 23 février 2023**, à vingt heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de Millery, dûment convoqué par lettre du 16 février 2023, sous la présidence de Madame GAUQUELIN Françoise, Maire, en session ordinaire :

Mesdames et Messieurs GAUQUELIN Françoise, BUGNET Jean Marc, ROTHEA Céline, LEVEQUE Guillaume, CHAPUS Josiane, GILLE Martial, JOUBERT Marie-Josèphe, CASTELLANO Michel, PUYJALINET Eric, GERVAIS Annie, SOTTET Jean Dominique, BOULIEU Anne-Marie, FAVETTA Evelyne, GAUFRETEAU Philippe, CANAL Roberto, DEVAUX Carole, THEVENARD Stéphane, LE FLEM Céline, FOURNIER- MOTTET Benoît, DENIS Pascale, SOLARI Charles, DELAFOSSE Loïc.

**Formant la majorité des membres en exercice**

Excusés : BARRAULT Claire a donné son pouvoir à M GILLE Martial, ROGNARD Evelyne a donné son pouvoir à M CASTELLANO Michel, GIRARDOT Clément a donné son pouvoir à Mme DENIS Pascale.

Absents : Mmes LAZE Gaele, BRET-VITTOZ Monique

Secrétaire : M. DELAFOSSE Loïc

**N° 07-2023 – Approbation du procès-verbal de la séance du conseil  
municipal du 26 janvier 2023**

Annexe n°1 – PV du CM du 26/01/2023

Rapporteur : Mme le Maire

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide :**

- D'APPROUVER le procès-verbal de la séance du conseil municipal du 26 janvier 2023

Délibéré en Mairie les jours, mois, ans susdits

Suivent au registre les signatures du Maire et du secrétaire de séance

Extrait certifié conforme

Le Maire,  
Françoise GAUQUELIN

Le secrétaire de séance  
DELAFOSSE Loïc
